

Concertation déchèterie nouvelle génération de Wattrelos

**Atelier participatif sur la conception et le fonctionnement pratique de la déchèterie,
réalisé le jeudi 27 mai 2021.**

Compte-rendu des échanges

L'atelier s'est déroulé en présence d'une quinzaine de personnes.

Temps introductif

Présentation du Schéma directeur des déchets ménagers et assimilés (SDDMA) par Nicolas Pouteau, chargé de mission suivi du schéma directeur.

Les usages et services de la déchèterie

- M.Cheneviere s'interroge sur la somme importante que la MEL a dû verser à Esterra du fait d'un tonnage insuffisant collecté en porte-à-porte en 2020. N'y a-t-il pas une contradiction entre le fait de vouloir baisser la production de déchets et le manque à gagner de la MEL pour « alimenter » les déchèteries ? D'autre part, concernant les 36 passages par an et un passage par jour prévu dans le futur règlement d'accès en déchèterie, comment faire lorsque l'on n'utilise quasiment jamais la déchèterie mais que, lors d'une situation exceptionnelle (travaux par exemple), nous devons faire 2 ou 3 passages ?

- réponse de Nicolas Pouteau

Dans les grands axes du schéma directeur des déchets ménagers, la priorité réaffirmée des élus de la Métropole est bien la réduction de la quantité de déchets produits sur le territoire de la MEL. Différentes actions vont se développer, j'en ai évoqué quelques-unes autour du réemploi, de la densification de la pratique du compostage sur l'ensemble du territoire. C'est la révision du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) qui va redéfinir toutes les actions qui pourraient être développées sur le territoire pour contribuer à la réduction des déchets. L'objectif est de réduire au maximum les quantités de déchets sur le territoire, quel que soit le déchet. Les déchets restants devront être triés et valorisés au maximum.

- réponse de Aurélien Boulain

Aujourd'hui, le nombre de passages en déchèterie pose problème, nous avons conscience que certains usagers ne vont utiliser les déchèteries qu'une à deux fois par an mais régulièrement sur tout un week-end. Avec le nouveau règlement de service des déchèteries qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2022, ce système va évoluer : on aura 36 passages en déchèterie de manière annuelle et la restriction d'un passage quotidien sera levée dans les cas exceptionnels, par exemple si vous souhaitez utiliser vos 36 passages sur un week-end, ce sera absolument possible pour soulager les usagers qui font des travaux de manière ponctuelle.

- précisions de Marikel Nairaince

Sur la limite du 1 passage par jour, des dérogations peuvent être sollicitées auprès des services de la MEL lors du déménagement d'une maison ou d'une location de camionnette par exemple.

- M. Van Dooselaere se questionne sur le compostage partagé et sur la mise à disposition par la MEL, pour les habitants qui le désirent, de composteurs collectifs. Sa commune a soulevé des problèmes notamment sur l'entretien et la présence de nuisibles que cela entraîne. D'autre part, les modalités de tri ne sont pas les mêmes sur l'ensemble du territoire de la MEL ? Enfin, qu'en est-il de la consigne sur le territoire de la MEL ? Des actions avec la grande distribution sont-elles prévues ? Concernant les fréquences d'utilisation de la déchèterie, en réduisant à 36 passages par an, les dépôts sauvages ne vont-ils pas augmenter ?

Questions chat :

- *Pour quand les composteurs partagés sur Wattrelos ?*
- *Quelles sont les implantations prévues des futures déchèteries ?*
- *Quand on pratique le zéro déchet, pourquoi payer la TEOM ?*

- réponse de Marikel Nairaince

36 passages par an reviennent à faire 3 passages par mois en moyenne, cela peut faire relativement peu mais nous essayons de limiter les abus. Actuellement, même si on passe avec une carte déchèterie et qu'on se fait passer pour un particulier, énormément de faux particuliers font des dépôts de 2m³ par jour tous les jours. En faisant ces dépôts au quotidien, ils saturent les déchèteries aussi bien au niveau des bennes qu'au niveau de la fréquentation. Cette limitation peut être à l'encontre du réemploi. C'est pourquoi un accès particulier au local réemploi pourrait s'envisager, qui n'entre pas dans les 36 passages par an. L'objectif principal était d'aérer les déchèteries, les rouvrir au particulier et ne plus être victimes de ces professionnels qui nuisent au service de chacun. Nous avons essayé de trouver une solution qui permette un équilibre.

- réponse de Nicolas Pouteau

Le schéma directeur prévoit au moins 5 nouvelles déchèteries sur le territoire de la MEL. Les déchèteries actuelles sont saturées et certains territoires n'en ont pas. Pour ces derniers, des déchèteries mobiles sont proposées mais il faut densifier le réseau de déchèteries fixes. Aujourd'hui, nous n'avons pas encore décidé de leur implantation. Des communes ont suggéré des terrains mais c'est un travail qui va être mené dans les prochaines semaines, dans les prochains mois. Ce n'est pas si simple. Il peut y avoir un terrain disponible mais celui-ci ne sera peut-être pas adapté pour de multiples raisons. À part le site de Wattrelos, les autres implantations ne sont pas définies à l'heure actuelle. Nous privilégierons les territoires où il n'y a pas de déchèteries ou ceux dont les déchèteries sont complètement saturées.

Dans le schéma directeur déchets, il y a une trentaine d'actions. Les démarches zéro déchet sont bien intégrées ainsi que les travaux sur la consigne. Aujourd'hui, il y a 2 types de consignes :

- la consigne pour recyclage, à travers l'illustration de ce qui peut se faire sur des parkings de supermarché où les habitants peuvent avoir une gratification, une récompense ou des bons d'achat à réutiliser dans le magasin,
- la consigne pour réemploi, par exemple les brasseurs peuvent proposer leur production de bières artisanales dans des bouteilles où l'on va payer une consigne. Lorsque nous ramenons la bouteille, nous récupérons la consigne versée initialement.

Dans le schéma directeur, il a été acté que nous testions comment développer ces types de consignes avec l'idée de réduire au maximum les quantités de déchets. La consigne pour le réemploi va par exemple y contribuer.

La consigne pour recyclage va permettre d'améliorer le geste de tri sur le territoire. C'est la raison pour laquelle nous allons travailler sur les 2 volets sur les prochaines années.

Concernant les démarches zéro déchet et l'articulation avec la TEOM, on va accompagner les communes et les habitants qui souhaitent développer les démarches zéro déchet sur le territoire. L'objectif est d'enrichir l'offre qui va être proposée aux habitants de la MEL pour réduire leur quantité de déchets soit à travers le compostage soit à travers le réemploi par exemple. De nombreuses actions peuvent être développées : autour du gaspillage alimentaire, autour des couches lavables, de l'utilisation de l'eau du robinet plutôt que l'achat de bouteilles plastiques... Tout le monde ne va pas mettre en place chacun de ces gestes de prévention. Il va tout de même rester des déchets sur le territoire et tout cela a un coût. Même si vous réduisez vos déchets au maximum, il faudra quand même financer un peu la collecte et le traitement qui auront toujours lieu. On ne va pas atteindre du jour au lendemain le zéro déchet. De plus, la conception et la mise en œuvre des actions de prévention des déchets doivent être financées. Les élus nous ont aussi demandé de travailler sur une valorisation, financière ou pas, des habitants qui participent à des démarches zéro déchet.

Sur le compostage, s'il y a des demandes d'implantation de composteur, je vous invite à transmettre vos demandes et vos propositions par mail.

M.Nairaince par chat : nous avons une adresse mail à la MEL pour toute question relative aux déchets, en plus du numéro vert dédié, il s'agit de contact-dechets@lillemetropole.fr

Question chat :

- **A quand les composteurs partagés sur Wattrelos ?**

- Mme Gandibleux soulève des problèmes de communication notamment sur la poubelle verte où une majorité des habitants ne savent pas qu'ils peuvent y déposer leurs épluchures de cuisine. Les craintes sur le compostage de proximité sont partagées. Exemple de Breitenbach en Alsace où des composteurs, gérés par la Ville, sont sous forme de petites boîtes qui tombent dans un carré en fer, comme on mettrait des bouteilles en verre dans les colonnes à verre. Chaque habitant a été doté de sachets en papier gris et tous les produits de la cuisine peuvent être déposés dans ces boîtes. C'est très suivi par les habitants. Sur la MEL, il y a des problèmes pour tous ceux qui n'ont pas de poubelle verte dans les appartements, dans les lieux collectifs. Dans le cadre de la future déchèterie, il serait opportun de pouvoir récupérer du compost. L'opération se fait de temps en temps, elle est très peu communiquée. Ce serait bien que lors de tout dépôt, l'usager puisse repartir avec un sac de compost. Ne pas compter les passages lors de dépôt pour du réemploi est excellente, les boxes pourraient être sortis de la déchèterie, ne comptant pas ainsi les passages.

- **Précisions de M.Nairaince :** une benne de compost est mise à disposition du public tous les ans sur 6 de nos déchetteries, de mars à novembre, mais cela n'a malheureusement pas pu être proposé cette année.

Question chat :

- **Pourquoi ne pas chercher un site plus stratégique pour la métropole lilloise en implantant un site dans le secteur de Sailly-Lez-Lannoy – Willems – Chereng ? et évitez le site de Wattrelos proche des habitations ?**

Précisions de N.Pouteau par chat : Le SDDMA prévoit bien de développer une stratégie de communication et d'accompagnement des habitants des communes et des acteurs sur l'ensemble des actions du schéma directeur.

- M Djafer explique qu'il a rencontré M.Cauche lors du conseil de développement de la MEL pour parler économie circulaire et réemploi.

L'aménagement pratique de la déchèterie

- M.Gorguet pense qu'il faut faire une grande boucle pour la déchèterie. Cela générerait moins de bouchons et fluidifierait la circulation. Il faut agrandir les déchèteries, peut-être avec de la signalétique et des couleurs différentes. L'accueil peut être amélioré en faisant bien attention de ne pas être obligé de faire 2h d'attente pour déposer un petit objet. Il est néanmoins satisfait de l'ouverture de nouvelles déchèteries.
- Mme Gandibleux est contre une signalisation numérique et voyante qui ne va pas dans le sens d'une approche environnementale mais pourquoi pas mettre des panneaux en bois ou avec des matériaux écologiques.
- Mme Pollet pense qu'une boucle et un code couleur sont à privilégier. Il faudra également prévoir un accès piéton ou vélo. La question de la limite des 36 dépôts à l'année peut générer des déchets sauvages.

Question chat :

- *Le concept des repair café n'est pas abordé*
- *L'axe 1 porte sur le jeter moins, se pose alors la question de l'obsolescence programmée et la mise en place d'atelier de réparation.*
- *Inciter les citoyens à recycler des bouteilles verres ou plastiques : pourquoi ne pas installer un poste de collecte dans chaque commune qui récompenserait le citoyen par un coupon de réduction de ses impôts (recherches à faire, QR code, réduction de la taxe d'ordures ménagères...) et non par un bon d'achat dans un magasin (qui incite à la consommation).*
- *Il est important de différencier l'accès aux zones entre professionnels et particuliers.*
- *Éviter au maximum les manœuvres des véhicules car certaines personnes sont pressées, ont des remorques et le déplacement est périlleux au sein de la déchèterie, surtout si certains font des marche arrière...*
- *Éviter les manœuvres car bien souvent, la visibilité du pare-brise arrière n'est pas disponible.*
- *Indifférent si pour sortir on n'est pas gêné par les entrées.*

L'écosystème autour de la déchèterie

- Mme Gandibleux pense qu'il faut créer des repairs cafés sur la déchèterie car il est difficile d'en trouver aujourd'hui sur le territoire. Une ressourcerie adossée à la déchèterie peut aussi être une idée pour donner une nouvelle vie aux meubles par exemple.
- M. Van Dooselaere s'interroge sur l'efficacité de la partie pédagogique. Les usagers qui vont en déchèterie sont en général pressés. Il n'est donc pas persuadé qu'ils souhaitent, par la suite, s'informer sur le recyclage. Pour les donneries et les repairs cafés, il faudrait que ces

lieux soient adossés à la déchèterie et non au sein de l'installation pour éviter les problèmes de circulation. Ils doivent fonctionner indépendamment.

- M. Djafer confirme les doutes de M.Van Dooselaere et pense qu'il ne faut pas adosser les donneries et ressourceries à la future déchèterie.

Questions chat :

- *Du fait de cette implantation, l'avenir du site de Roubaix ne sera pas remis en cause ?*
- réponse de Marikel Nairaince

La déchèterie de Roubaix date de 1995. Il est envisagé de la rénover à la suite de l'ouverture de la déchèterie de Wattrelos.

- *Avec l'éventuelle arrivée du tramway sur le boulevard Mendès-France, comment sera géré l'ensemble des futurs travaux ?*
- *Prévoir également des ateliers vélo*
- *Repair Vélo, excellent !*

• M. Gorguet trouve intéressant le principe de donnerie ou de ressourcerie adossées à la déchèterie si les prix sont intéressants et si la circulation et/ou le stationnement est possible sans encombrer davantage la déchèterie.

- M.Cheneviere demande ce qu'est le principe d'une donnerie.

- réponse de Marikel Nairaince

Une donnerie est un système de troc libre où l'on peut venir déposer uniquement ou prendre et ne rien déposer. C'est le même principe que les boîtes à livres où l'on peut très bien prendre des livres sans en déposer. Aujourd'hui sur nos déchèteries, un prestataire du réemploi est chargé, en complément de l'agent d'exploitation, de sensibiliser les usagers à déposer les objets en bon état dans le local dédié. Ce prestataire se charge de la collecte et de la revente dans des établissements dédiés notamment à Grenier d'Envie à Seclin ou à Halluin. Ces dispositifs sont porteurs d'insertion mais est-ce qu'on ne pourrait pas, pour convaincre le plus grand nombre, développer ce système de donnerie qui serait auto-gérée avec les usagers qui peuvent se servir librement et peut-être développer un axe sur les matériaux. Par exemple, les cartons de déménagement, plutôt que de les déchirer pour les mettre dans un bac, nous pourrions les déposer en déchèterie pour qu'ils deviennent accessibles à quelqu'un d'autre, ou aussi des carreaux de carrelage restant d'un lot lors de travaux, seraient repris librement par exemple.

• M.Cheneviere précise qu'il aime beaucoup le concept de la bouquinerie du Sart à Villeneuve d'Ascq où des livres sont donnés et achetés par d'autres personnes à des prix défiant toute concurrence. En revanche, il a d'assez mauvaises expériences sur les donneries Facebook, qui fonctionnent plutôt bien dans 80% des cas mais, il y a des personnes qui ont de mauvaises postures. C'est pourquoi, parfois, la gratuité n'a aucune valeur. Il y a toujours quelqu'un qui va se positionner pour tout prendre pour ensuite les revendre peut-être en brocante. L'efficacité réelle de la donnerie est remise en cause pointant le fait que ce sont toujours les mêmes qui en profitent. Wattrelos étant la ville des Berlouffes, il serait intéressant de garder le principe de la bouquinerie du Sart.

- Mme Pollet se demande comment sensibiliser au tri et à la réduction des déchets sans sensibiliser les enfants à travers l'école. Le système éducatif est très important et cela fait partie des programmes pédagogiques et comment faire sans les intégrer dans le projet.

Précisions de Nicolas Pouteau :

Les visites dans les installations de la MEL sont suspendues pour le moment en raison de la crise sanitaire. Elles devraient reprendre quand les restrictions seront levées. Dans le cadre du schéma directeur, les élus ont voulu que ce type de visites soient maintenues sur le territoire de la MEL pour présenter ses installations de traitement des déchets.

Pensez-vous que la création d'un espace de démonstration du compostage pour expliquer par exemple comment éviter la présence de nuisibles soit opportun sur ce type d'installation ? Est-ce le bon endroit pour que ces démonstrations aient lieu ?

Sur la partie réemploi, l'objectif du schéma directeur est de développer l'offre sur le territoire pour prolonger la durée de vie des objets par le biais de donneries, de ressourceries, de repairs café. Différentes solutions sont possibles. Il n'y a pas une solution répondant au besoin de tout le monde mais il faudra très certainement multiplier les différentes offres sur le territoire.

Précisions de Marikel Nairaince :

Des animations scolaires étaient organisées avant la pandémie. Notre liste d'attente s'allonge pour la rentrée prochaine. Ces animations ont beaucoup de succès. Amener les enfants en déchèterie peut également être intéressant.

Questions chat :

- *J'ai emmené mes enfants et neveu à une visite du centre de valorisation énergétique, inscription obligatoire, ils ont adoré et font très attention à leurs déchets.*
- *Un repair café est tout à fait implantable en amont de la déchèterie. Il est important de changer nos comportements et de réfléchir davantage au réemploi qu'au recyclage ou à la destruction.*
- *L'espace pédagogique doit permettre aux écoles la visite de la déchèterie pour sensibiliser les enfants aux 5 axes.*
- *Les jeunes qui s'installent sont friands de meubles à très bas prix, mais ne fréquentent pas forcément les ressourceries car ils ne connaissent pas.*
- *Une association proche du SYMEVAD (Douai) est en capacité d'aider à la mise en place d'un repair café. Il s'agit du Jardin des Bennes dont le président est Alexandre Debreuck.*
- *Je rejoins M.Cheneviere, tout ne doit pas être gratuit.*
- *Les écoles ne savent pas toujours qu'elles peuvent visiter les CVOrganique et CVÉnergétique.*
- *Installation de composteurs collectifs par la mairie d'Haubourdin sur un site qui reçoit des enfants (centre social) et des habitants, opportun !*
- *Les communes devraient se faire un plaisir pour faire l'intermédiaire entre les déchèteries locales et les écoles.*
- *Il n'y a pas de bouteilles de tri (bouteilles, canettes...) dans les lieux de sport, pas toujours de poubelles déchets compostables dans les écoles et les entreprises.*

- *Pourquoi ne pas allouer à tous les lieux de locations (vacances, airbnb...) des sacs spécifiques type plastiques compostables et prévoir un ramassage une fois par semaine (exemple à côté de la poubelle bouteilles ?) Vu dans d'autres villes.*

- M.Djafer s'interroge sur l'accès à la déchèterie et sur la création d'une maquette de l'installation en début des travaux.

- réponse de Marikel Nairaince

L'accès se fera obligatoirement par le boulevard Mendès-France. Il est prévu une voie de tourner à gauche. (renvoi vers la plateforme et la vidéo de l'atelier 1). Concernant les travaux d'aménagement, l'accès poids lourds sera bien privilégié côté eurozone et cimetière pour éviter la circulation dans les zones d'habitation et orienter les camions vers les grands axes. Cet aspect sera imposé aux entrepreneurs BTP mais également, lors de l'exploitation de la déchèterie, aux repreneurs (prestataires collectant les déchets sur la déchèterie).

Des contraintes sur la faune et la flore nous obligent à éviter de faire les travaux de terrassement en période de nidification ou de reproduction.

C'est très rare de faire une maquette, une vue 3D peut s'envisager avec une présentation des plans masse et en élévation afin que les habitants puissent mieux se projeter.